**Discours de S.E.M. Roch Marc Christian KABORE, à l'Ouverture de la Session du Parlement Panafricain.**

Excellence Professeur Arthur Peter MUTHARIKA, Président de la République du Malawi

Madame la Première Dame du Malawi

Monsieur le Président

Honorables Députés

Distinguées personnalités

Mesdames et Messieurs

La cérémonie solennelle d’ouverture de la Session ordinaire du Parlement Panafricain m’offre l’agréable occasion de rendre un hommage appuyé aux honorables membres de cette prestigieuse institution qui fait notre fierté.

J’adresse mes chaleureuses salutations aux plus hautes autorités sud-africaines, en particulier au Président Jacob Zuma pour leur hospitalité et pour toutes les attentions dont nous sommes l’objet depuis notre arrivée ici dans ce beau pays, incarnation de la nation arc-en-ciel.

J’exprime ma gratitude au Président du Parlement Panafricain et aux honorables députés pour l’aimable invitation qui m’a été adressée pour prendre la parole à cette tribune en qualité d’invité d’honneur de cette session.

Depuis sa création le 02 mars 2001, le Parlement panafricain n’a cessé de faire face à de nombreux défis, qui sont aussi autant de raisons de son utilité pour la promotion de la bonne gouvernance, de l’Etat de droit, de la démocratie, de la prospérité et de l’unité du continent africain.

Incontestablement, sa transformation, j’allais dire son évolution vers une institution législative élue au suffrage universel direct reste le défi majeur à relever.

En effet, 13 longues années après l’ouverture de sa première session inaugurale tenue du 18 au 20 mars 2004, on ne peut plus se satisfaire de la marche hésitante d’un outil aussi important pour la gouvernance de l’Union africaine et de ses Etats membres que constitue le Parlement panafricain.

Par ces temps de crises et de déficit démocratique çà et là, les objectifs qui ont présidé à sa création résonnent encore comme un hymne à la raison pour rendre cet outil viable et porteur des aspirations légitimes des peuples africains.

Monsieur le Président

Honorables députés

La noblesse de ces objectifs, leur pertinence et leur actualité se passent de commentaires. Elles donnent parfaitement raison à toutes les personnalités qui se sont battues et qui se battent encore pour que le Parlement Panafricain s’institutionnalise et apporte fièrement sa part dans la construction de l’Union africaine et dans l’atteinte de ses objectifs fondateurs.

De toute évidence, l’évolution de ce Parlement vers une institution législative souveraine, élue au suffrage universel direct et exerçant la plénitude de ses attributions est devenue un impératif.

Treize ans après la tenue de sa session inaugurale, la marche hésitante du Parlement panafricain vers son autonomie est en passe de poser un problème de crédibilité. D’où l’impérieuse nécessité d’appeler à la ratification du protocole additionnel adopté par les Chefs d’Etat réunis à Malabo le 27 juin 2014.

A ce jour en effet, moins de quinze pays l’ont ratifié. C’est dire l’ampleur du travail qui reste à faire. Mais l’espoir est permis, car je ne doute pas qu’à l’instar du Burkina Faso, d’autres pays emboiteront rapidement le pas pour la ratification du protocole.

Monsieur le Président

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

Je voudrais, à la suite du Président du Parlement panafricain, redire mon engagement à être votre Ambassadeur auprès de mes pairs pour accompagner les efforts de notre institution législative continentale.

Les peuples africains attendent de votre institution qu’elle s’implique à fond dans la consolidation de la bonne gouvernance, de la démocratie, de la paix et de la sécurité en Afrique, par une lutte sans merci contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière, le crime organisé et l’intégrisme religieux.

L’unité et la prospérité de l’Afrique sont à ce prix.

Monsieur le Président

Honorables députés

En décidant de consacrer la réflexion de votre session sur un thème comme : «Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », vous faites œuvre utile, puisque cette problématique est le thème de l’année 2017 de l’Union africaine.

En effet, le dividende démographique doit être perçu comme l’accélération de la croissance de nos pays par le biais de la réduction simultanée des taux de natalité et de mortalité infantile, entraînant des changements dans la distribution par âge de la population.

La mise en œuvre d’une telle vision doit permettre à nos Etats de dégager l’épargne nécessaire pour financer massivement et durablement des domaines tels que, l’éducation, en mettant l’accent sur la formation professionnelle et l’éducation des filles; la création d’emplois ; la santé ; la prévention des mariages précoces.

Je n’ai pas de doute que les résultats de vos délibérations permettront d’enrichir la réflexion générale en cours.

Monsieur le Président

Honorables députés

Distinguées personnalités

Ma conviction est faite que l’Afrique sera ce que les Africains voudront qu’elle soit. Il appartient aux leaders d’opinion et aux élites africains d’en faire leur combat quotidien.

Pour clore mon propos, je voudrais réitérer ma gratitude au Président, au Bureau et aux membres du Parlement pour l’aimable invitation et toutes les attentions dont j’ai été l’objet.

Je vous souhaite une excellente session, tout en vous assurant de ma disponibilité à œuvrer pour un rayonnement toujours plus grand du Parlement panafricain.

Je vous remercie.